



I N S T I T U T I O N
St^e Jeanne d'Arc
A U L N O Y E - A Y M E R I E S

Circulaire

Rentrée 2025

LYCEE

PROFESSIONNEL

CAP Esthétique 1



<https://institutionsaintejeannedarc.fr/>

L'organigramme



Richard FETRE

Chef d'établissement



Mélanie DEBRUE

Directrice Adjointe



Thomas PARENT

Conseiller Principal d'Education

Vous avez inscrit votre enfant au
Lycée Sainte Jeanne d'Arc
pour la nouvelle année scolaire et
nous tenons à vous remercier
pour votre confiance.

Ecole Directe

Ecole Directe est l'application de communication entre les parents et l'administration comptable de l'établissement (Accueil, Comptabilité, Bourses, Transport)

Pronote

Les informations pédagogiques passeront par l'application Pronote. Vous pourrez y suivre les résultats scolaires, les absences, l'emploi du temps, le cahier de texte ainsi que les devoirs de votre enfant. Les codes sont distribués à la rentrée. Attention, codes et accès différents pour les parents et les enfants.

Contacts

Standard	03 27 53 60 30
Absences	03 27 53 60 35
Comptabilité	03 27 53 60 30
Bourses-Transport	03 27 53 60 30

157 rue de l'Hôtel de Ville
BP 20069
59620 AULNOYE AYMERIES
directionj.arce@inst-jasc.fr

Réseaux Sociaux

Suivez la vie de l'établissement et le quotidien de vos enfants sur nos réseaux sociaux.



Entrées et Sorties

Les cartes de self seront distribuées la 2ème semaine, après les photos de classe

Les Lycéens devront présenter leur carte de self pour pouvoir entrer ou sortir de l'établissement. Les cours sont répartis de 8h10 à 17h50 du lundi au vendredi. Les élèves ont la possibilité d'être accueillis dès 7h30.

Absences

La présence des élèves est vérifiée à chaque heure de cours et toute absence donne lieu à un SMS envoyé aux parents. En cas d'absence de cours dans l'emploi du temps, les élèves doivent se rendre en salle d'étude ou au CDI. Merci de prévenir la vie scolaire avant 9h en cas d'absence et de justifier l'absence dès le retour par **un écrit** à la loge des surveillants.

Transports

Les lignes de transport scolaire se trouvent devant l'établissement. Vous trouverez les informations concernant le transport en **Annexe 1**.

Bourses & Aides

Vous trouverez les informations et documents concernant les bourses nationales en **Annexe 2**

Règlement Intérieur

Le lycée fait partie d'une institution aux objectifs éducatifs bien déterminés qui exigent pour être atteints le respect de certaines règles. Le règlement, signé par l'élève et la famille en début d'année, prévoit une échelle de sanctions positives et négatives. Le principe est d'encourager les comportements positifs (satisfecit, encouragements, félicitations, éloges) et d'obtenir un changement des attitudes négatives (travaux supplémentaires, avertissements, retenues, conseil de discipline).

Dans les buts que l'établissement poursuit, la tenue vestimentaire constitue un aspect non négligeable. Une tenue correcte et respectueuse d'autrui est demandée à tous, de même qu'une conduite décente; aussi bien à l'intérieur qu'aux abords du lycée.

Les élèves doivent veiller à porter une tenue propre, correcte, discrète, et toujours adaptée aux enseignements. Pour ces motifs, les jeans troués, shorts, piercing visibles, couvre-chefs, ... (LISTE NON EXHAUSTIVE) ne sont pas acceptés. Les survêtements sont strictement réservés aux cours d'EPS.

Certaines sections peuvent imposer pour certains cours ou toute la semaine des tenues spécifiques en lien avec celles-ci (voir règlement de la section à signer par l'élève ou l'étudiant)

Le cas échéant, les parents devront venir rechercher l'élève pour se mettre en tenue conforme.

Internat

Si votre enfant est interne, vous trouverez le trousseau à avoir dès la rentrée, ainsi que le règlement de l'internat sur la **circulaire spécifique Internat**.

L'APEL

L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.) est une instance de l'établissement qui en cas de besoin est à votre disposition sur rendez-vous. A cet effet, une boîte aux lettres leur est attribuée au secrétariat. L'APEL vous représente au sein de l'institution et s'implique dans la vie de l'établissement à travers plusieurs actions (Aide aux voyages, Marché de Noël, Fête du collège, ...). Vous pouvez adhérer à cette association à l'aide de l'**Annexe 3**.

Fournitures Scolaires

Vous trouverez ci-joint la liste des fournitures pour la rentrée, ainsi que la proposition de l'APEL pour une commande groupée en **Annexe 4**.

Matériels Scolaires

Pour les cahiers de Travaux Dirigés, nous regroupons les achats afin d'avoir les mêmes collections pour tous les élèves. Vous trouverez le document pour commander le TD en **Annexe 5**.

Pour vous aider dans vos achats de rentrée, vous trouverez en **Annexe 6** les informations pour la carte HdF. Attention, la tenue professionnelle n'est pas éligible à cette carte.

Tenue professionnelle

Merci de compléter le bon de commande de la tenue à l'aide la **circulaire tenue et de l'envoyer au fournisseur avant le 14/07**. La réception et la distribution se feront au lycée en septembre. En attendant la réception des tenues, il faudra prévoir une tenue réservée à la pratique type legging noir et T-shirt.

Mallette d'esthétique

Le matériel est commandé par le lycée. Il sera distribué par le lycée en septembre. Merci de remplir le document disponible dans la **circulaire matériel et de la ramener accompagné du règlement le jour de la rentrée**. Une boîte de mouchoirs en papier est à prévoir pour les TP et sera à renouveler régulièrement.

Merci d'attendre les documents officiels remis à la rentrée pour chercher vos stages:
Une préparation à la recherche de stage est prévue dans la formation

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

CAP 1^{ère} année :

PFMP 1 : du 26/01/2026 au 14/02/2026

PFMP 2 : du 26/05/2026 au 12/06/2026

CAP 2^{ème} année :

PFMP 3 : du 10/11/2025 au 28/11/2025

PFMP 4 : du 23/03/2026 au 11/04/2026

2^{nde} Pro :

PFMP 1 : du 05/01/2026 au 23/01/2026

PFMP 2 : du 15/06/2026 au 03/07/2026

1^{ère} Pro :

PFMP 3 : du 01/12/2025 au 20/12/2025

PFMP 4 : du 27/04/2026 au 23/05/2026

Terminale Pro :

PFMP 5 : du 29/09/2025 au 18/10/2025

PFMP 6 : du 02/03/2026 au 20/03/2026

Pastorale

Demander un sacrement (baptême eucharistie confirmation) en collège, en lycée ou en études supérieures, participer à des soirées d'échanges autour d'un repas festif (lycée, BTS), se préparer à la profession de foi, assister à des conférences /témoignages (aumônerie de prison, hospitalité, solidarité...) participer à des actions solidaires (boîtes pour la croix rouge), partir en pèlerinage (Taizé, Lourdes), prier en veillée, lors de temps forts (Noël, carême) ou à la messe à la chapelle une fois par mois, avoir des temps de culture chrétienne et de formation humaine prévus à l'emploi du temps en collège, vivre des temps partages en collaboration avec la paroisse et le diocèse :

C'est par ici que ça se passe : Bienvenue à la Pastorale! Ici jeunes ou adultes, chacun est accueilli avec bienveillance et dans le respect d'opinion de chacun. L'institution catholique d'enseignement privé Ste Jeanne d'arc par la communauté éducative qu'elle rassemble forme une communauté chrétienne animée par les valeurs de l'Evangile. A travers toutes ces activités chaque jeune et chaque adulte qui en a le désir est accompagné sur son chemin de foi grâce à un parcours adapté encadré par l'adjointe en pastorale scolaire, la direction et soutenu par le groupe de pastorale pour grandir dans la joie de croire!

LES CLUBS



Club rock, Eco-délégués, Club Sciences,
Club journal, Association sportive,
Tutorat, Devoirs faits
Les inscriptions se font en septembre.

VOYAGES ET SORTIES



Dans le cadre des différents parcours (culturel, santé, environnement, sportif, citoyen), les élèves sont amenés à participer à de nombreuses sorties. Venise, Cracovie, Musée, Théâtre, ...
Intégration de cohésion (**Annexe 7**)

La rentrée : lundi 1er septembre

13h00 : Rentrée des pensionnaires à l'internat

14h00 - 16h55 : Rentrée des élèves : accueil par le PP

Les élèves bénéficieront d'une semaine avec emploi du temps aménagé pour bien vivre l'intégration en LP. Une sortie d'intégration de cohésion est prévue. Merci de remplir l'autorisation en annexe 7 et de la ramener accompagnée du règlement le jour de la rentrée.

MEMO POUR LE TRANSPORT – ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 –

- POUR TOUS LES ÉLÈVES SCOLARISÉS AU LYCÉE UNIQUEMENT DOMICILIÉS **DANS LE PAS DE CALAIS**, VOUS POUVEZ FAIRE UNE DEMANDE SUR LE SITE :

<http://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

- POUR TOUS LES ÉLÈVES SCOLARISÉS AU LYCÉE UNIQUEMENT DOMICILIÉS **DANS LE NORD**, VOUS POUVEZ FAIRE UNE DEMANDE SUR LE SITE :

nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr

ATTENTION

POUR TOUS LES ÉLÈVES DOMICILIÉS DANS LES COMMUNES SUIVANTES :

- **POUR LES ÉLÈVES EN LYCÉE :**

AIBES – ASSEVENT – AULNOYE AYMERIES – BACHANT – BEAUFORT – BERLAIMONT
BERSILLIES – BETTIGNIES – BOUSIGNIES SUR ROC – BOUSSIERES / SAMBRE
BOUSSOIS – CERFONTAINE – COLLERET – COUSOLRE – ECLAIBES – ECUELIN
ELESMES – FEIGNIES – FERRIERE LA GRANDE – FERRIERE LA PETITE
GOGNIES CHAUSSEE – HARGNIES – HAUTMONT – JEUMONT – LA LONGUEVILLE
LEVAL – LIMONT FONTAINE – LOUVROIL – MARPENT – MAUBEUGE
MONCEAU ST WAAST – NEUF MESNIL – NOYELLES SUR SAMBRE – OBRECHIES
PONT SUR SAMBRE – QUIEVELON RECQUIGNIES – ROUSIES – SAINT REMY DU NORD –
SASSEGNIES – VIEUX MESNIL – VIEUX RENG – VILLERS SIRE NICOLE

- **POUR LES ÉLÈVES EN COLLÈGE :**

AULNOYE AYMERIES – BACHANT – BEAUFORT – BERLAIMONT – ECUELIN – JOLIMETZ
LE QUESNOY – LEVAL – MONCEAU ST WAAST – NOYELLES / SAMBRE
PONT SUR SAMBRE – ST REMY CHAUSSEE – ST REMY DU NORD – SASSEGNIES

VOUS DEVEZ FAIRE UNE DEMANDE SUR LE SITE :

[HTTP://WWW.SAMBRE-MOBILITES.FR/TRANSPORT/GESTIONS COLAIRE](http://www.sambre-mobilites.fr/transport/gestionscolaire)

INFO : BOURSES NATIONALES LYCEE - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 -

- POUR LES ÉLÈVES BOURSIERS OU NON BOURSIERS **ARRIVANT AU LYCÉE JEANNE D'ARC**, UNE NOUVELLE DEMANDE DEVRA ÊTRE FAITE. VEUILLEZ EN FAIRE LA DÉMARCHE PAR MAIL

SECRETARIAT@INST-JASC.FR

POUR QUE L'ON PUISSE VOUS FOURNIR LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES.

- POUR LES LYCÉENS BOURSIERS (**SCOLARISÉS AU LYCÉE JEANNE D'ARC**) DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 ET POURSUIVANT LEUR SCOLARITÉ DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT, LES FAMILLES DEVRONT REFAIRE UNE DEMANDE DE BOURSE. LE RENOUVELLEMENT NE SE FAIT PLUS AUTOMATIQUEMENT. **NOUS VOUS FERONS PARVENIR LES DOCUMENTS PAR LE BIAIS DE VOS MAILS FIN AOÛT 2025.**

EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION (DÉCÈS, CHÔMAGE, NAISSANCE, BAISSÉ IMPORTANTE DE REVENUS), NOUS SOMMES DISPONIBLES POUR QUE VOUS NOUS EN PARLIEZ.

BAREME D'ATTRIBUTION

Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 611	17 107	14 529	11 718	7 282	2 846
2	23 272	18 664	15 849	12 781	8 092	3 401
3	26 596	21 774	18 491	14 913	9 710	4 507
4	30 753	24 887	21 133	17 044	11 327	5 612
5	34 908	29 553	25 095	20 240	13 755	7 271
6	39 897	33 217	29 059	23 437	16 184	8 929
7	44 883	38 884	33 022	26 631	18 611	10 590
8 ou plus	49 870	43 552	36 985	29 826	21 039	12 248
Montant annuel de la bourse	495 €	609 €	687 €	831 €	939 €	1 053 €

Montant annuel de la bourse au mérite	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1 002 €
--	-------	-------	-------	-------	-------	---------

La bourse au mérite est attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au DNB engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles.

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation : **341.71 €**

Chers parents,

En inscrivant votre enfant dans un établissement catholique, vous avez fait le choix d'un projet éducatif fondé sur des valeurs fortes : la bienveillance, l'engagement, et la solidarité.

L'APEL (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre) est heureuse de vous accueillir et vous invite à rejoindre cette belle dynamique.

Mais l'APEL, c'est quoi concrètement?

C'est une équipe de **parents bénévoles** qui s'implique activement dans la vie de l'établissement, à travers :

- La mise en place de **parents correspondants**,
- La **représentation des familles** auprès de l'organisme de gestion de l'établissement
- Le **soutien financier** aux projets pédagogiques des enseignants (voyages scolaires, ateliers, sorties culturelles, ...)

Par exemple, cette année, l'APEL a contribué à hauteur de 3600€ pour permettre à toutes les classes ayant formulé une demande de réaliser leur projet de voyage.

Pourquoi adhérer à l'APEL?

Parce que **votre cotisation permet de faire vivre toutes ces actions**. Sans elle, rien ne serait possible. Adhérer, c'est aussi montrer à vos enfants que vous vous impliquez dans leur environnement scolaire.

- La cotisation annuelle est de **19 € par famille**, quel que soit le nombre d'enfants dans le même établissement.
- Si vous avez des enfants dans plusieurs établissements catholiques, la cotisation ne sera versée **qu'une seule fois**, dans celui de l'aîné. Vous paierez ensuite pour les autres enfants uniquement la part "établissement" (**7€ si votre aîné se trouve dans un autre établissement**).

Pour adhérer, il suffit de remplir le bulletin ci-joint et de régler votre cotisation à l'APEL.

Attention : cette cotisation n'est pas incluse dans la contribution famille versée à l'établissement.

Enfin, au-delà de l'adhésion, **nous serions ravis de vous compter parmi les parents engagés** au sein de notre équipe. Même un petit coup de main ponctuel peut faire une grande différence !

À très bientôt, L'équipe APEL

BULLETIN D'ADHESION A L'APEL Jeanne d'Arc POUR L'ANNEE 2025-2026

Nom et prénom des parents :

Adresse (obligatoire pour recevoir gratuitement la revue Famille & Education) :

Mail :

**Noms, prénoms et classes des enfants
scolarisés au collège ou lycée Jeanne d'Arc**

1er enfant :

2ème enfant :

3ème enfant :

Montant de la cotisation : 19 €
Part "établissement" : 7 €

- ☐ Paiement par espèces
- ☐ Par chèque à l'ordre de APEL Jeanne d'Arc
- ☐ Par virement IBAN : FR76 1670 6050 5116 5654 4400 984
(Indiquez en référence : Nom, Prénom et classe de l'élève)



Liste de Fournitures

Une trousse complète comprenant :

- STYLOS BLEU, NOIR, ROUGE ET VERT
- CRAYON GRIS
- DOUBLE DECIMETRE
- STICK COLLE

- AGRAFEUSE
- CORRECTEUR
- GOMME, TAILLE CRAYON, CISEAUX BOUTS RONDS 17CM
- SURLIGNEURS : MINI 3 COULEURS (ROSE, JAUNE, VERT)
- CRAYONS DE COULEUR

COMMUN

- AGENDA
- FEUILLETS MOBILES PERFORES A4 SEYES
- COPIES DOUBLES PERFOREES A4 SEYES
- CLE USB 8GO

FRANCAIS (Gris)

- CAHIER 24x32 96P POLYPRO 90G SEYES

MATHEMATIQUES (Rouge)

- CAHIER 24x32 192P POLYPRO 90G SEYES
- EQUERRE - COMPAS - RAPPORTEUR
- CALCULATRICE FX 92 COLLEGE
- PAPIER MILLIMETRE

HISTOIRE GEOGRAPHIE EMC (Blanc)

- CAHIER 24x32 96P POLYPRO 90G SEYES

ANGLAIS (Jaune)

- CAHIER 24x32 96P POLYPRO 90G SEYES

EPS

- SURVETEMENT OU SHORT OU LEGGING
- TSHIRT DE RECHANGE
- BASKET (PAS DE CONVERSE OU BALLERINES)

ARTS APPLIQUES (Vert)

- 1 CLASSEUR SOUPLE A4 + POCHETTES PERFOREES
- 1 POCHETTE PAPIER DESSIN 180 Gr A4 (Type CANSON)
- POCHETTE CLAQUE + FEUTRE NOIR FIN + CRAYONS 2H + HB + 2B
- 24 CRAYONS AQUARELLABLES DE MARQUE STAEDTLER de préférence

BIOLOGIE (Rose)

- PORTE VUES 120 VUES

CHEF d'OEUVRE

- PORTE VUES 120 VUES

CO-INTERVENTION (Bleu)

- CLASSEUR A4 DOS 20MM + INTERCALAIRES + POCHETTES PERFOREES

TECHNIQUES ESTHETIQUES

Pôle 1 (Violet)

- CLASSEUR A4 DOS 20MM + 3 INTERCALAIRES + POCHETTES PERFOREES
- PORTE VUES 120 VUES

Pôle 2 (Orange)

- CLASSEUR A4 DOS 20MM + 3 INTERCALAIRES + POCHETTES PERFOREES

Conduite d'un institut (Bleu)

- PORTE VUES 120 VUES

Cosmétologie

- CLASSEUR A4 DOS 20MM + POCHETTES PERFOREES



BON DE COMMANDE

à remettre avec votre règlement au plus tard le 4 juillet 2025

Comme chaque année, l'APEL organise une vente de fournitures scolaires. Si vous êtes intéressés, merci de remplir le bon de commande. La commande ne sera validée qu'à réception du règlement. Aucune commande ne sera prise en compte au-delà de la date fixée.

Une permanence aura lieu le **vendredi 27 juin, le lundi 30 juin, le jeudi 3 juillet et vendredi 4 juillet de 16h00 à 17h00** afin de déposer vos commandes. Si les créneaux ne vous conviennent pas, prévenez-nous par mail (apel@jda59.fr). Si vous souhaitez déposer directement au secrétariat, merci de mettre sous enveloppe fermée la commande et le paiement (en espèces ou chèque). Nous vous enverrons un mail dès que nous aurons récupéré votre commande.

Le retrait de la commande se fera **mardi 26 août 2025 (10h00-13h00 et 15h30-17h00)**.

Mr - Mme :

N° téléphone portable :

Adresse Mail :

Parents de :

En classe de (rentrée 2025/2026) :

Vous pouvez commander un pack complet (le détail de chaque pack est donné à la fin du bon de commande) ou au détail (cf bon de commande au détail).

Pack papèterie CAP1 : X 57 € = €

Pack écriture Lycée : X 37 € = €

Pack papèterie CAP2 : X 47 € = €

Options non incluses dans les packs :

24 crayons aquarellables Staedtler X 12 € = €

Clé USB 8Go : X 6 € = €

Calculatrice FX 92 (collège) : X 23 € = €

Agenda scolaire : X 5 € = €

Total à Payer : €

Mode de paiement :

☐ en espèces

☐ en CB (⚠ uniquement pendant les permanences de l'APEL)

☐ par chèque (à l'ordre de APEL Jeanne d'Arc)

Fait à :

Le :

Signature :

Détail des packs proposés

Désignation	Inclus dans le pack écriture lycée
10 stylos (4 Bleu, 2 noir, 2 vert 2 rouge)	X
2 crayons graphite HB, 1 crayon 2B, 1 crayon 2H	X
1 set traçage (double décimètre, règle plate 30cm, équerre, rapporteur)	X
1 compas mines "Stop System"	X
1 gomme - 1 taille-crayon - 1 paire de ciseaux bouts ronds 17cm	X
1 lot 5 sticks colle (8g)	X
1 lot de 2 correcteurs	X
3 surligneurs (jaune, rose, vert)	X
1 lot de 12 crayons de couleur	X
1 porte mine 0,5mm + 1 porte mine 0,7mm + mines	X
1 lot de 10 feutres écritures pointe fine	X
1 mini agrafeuse	X

	Désignation	Inclus dans le pack CAP1	Inclus dans le pack CAP2
COMMUN	Feuilles mobiles 400p + Copies doubles 400p	X	X
	Pochettes perforées	X (100)	X (100)
ANGLAIS (jaune)	1 cahier 24*32 96p seyès polypro	X	X
BIOLOGIE (rose)	1 PV 120	X	X
MATHS-PHYSIQUE (rouge)	1 cahier 24x32 192p seyès polypro	X	X
	Papier millimétré	X	X
FRANCAIS (gris/noir)	1 cahier 24*32 96p seyès polypro	X	
	1 PV 120		X
HIST-GEO-EMC (transparent)	1 cahier 24*32 96p seyès polypro	X	
	1 PV 120		X
ARTS APPLIQUES (vert)	1 classeur A4 polypro dos 40	X	X
	1 pochette calque	X	X
	1 pochette dessin 21*29,7 blanc	X	X
TECHNIQUES ESTHÉTIQUES	Pôle 1 (violet)	1 classeur A4 polypro dos 40 + intercalaires	X
		1 PV 120	X
	Pôle 2 (orange)	1 classeur A4 polypro dos 40 + intercalaires	X
	Cosmétologie (jaune)	1 classeur A4 polypro dos 40	X
	Conduite d'un institut (bleu)	1 PV 120	X
	CO-INTERVENTION (bleu)	1 classeur A4 polypro dos 40 + intercalaires	X
		1 PV 80	X
	CHEF D'OEUVRE (noir)	1 PV 60	X

Achat des TD
Année 2025-2026

Nom
Prénom
Classe

CAP 1E

PSE + Anglais

36€

- ☐ En espèces
☐ Par chèque à l'ordre de l'OGEC Jeanne d'Arc

Date :
Signature :

CARTE GENERATION HDF

ET

AIDES COMPLEMENTAIRES

- **Puis-je bénéficier de la carte génération HDF ?**

Oui, si vous êtes lycéens

- **Quel est le site à utiliser ?**

<http://generation.hautsdefrance.fr>

- **▯ Quelles aides la carte génération HDF m'offre-t-elle ?**

Pour les lycéens

Une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou l'allocation des manuels scolaires et d'équipement nécessaires à la scolarité, utilisable dès la validation ou revalidation de la carte et jusqu'à la date de validité des droits de l'année en cours.

Le montant de la carte est à utiliser impérativement durant la période de septembre 2025 au 15 novembre 2025.

Si votre enfant est déjà scolarisé au sein de notre établissement, nous procéderons à la mise à jour de votre inscription et activerons vos droits pour l'année en cours.

Attention : vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés financières peut faire appel à l'aide complémentaire à la scolarité (matériels et équipements professionnels / restauration).

Cette aide peut être sollicitée par le lycéen ou sa famille auprès du secrétariat. Cette demande doit être faite impérativement par mail au : secretariat@inst-jasc.fr pour que l'on puisse vous envoyer le document.

INTEGRATION EN LYCEE

Les élèves de CAP1E et de seconde professionnelle participeront à une activité de cohésion
pour faire connaissance et installer une bonne entente de classe
le mercredi 3 septembre 2025.

DOCUMENT A REMETTRE IMPERATIVEMENT AU PROFESSEUR PRINCIPAL DE VOTRE ENFANT
A LA RENTREE SCOLAIRE LE 1er septembre 2025.

Madame, Monsieur ,
parents deen classe de

- Autorisent mon enfant
 - N'autorisent pas mon enfant
- à participer à la sortie d'intégration du 03/09/2025.

Et joignent la somme de 20€ :

- par chèque à l'ordre de « OGECE JEANNE D'ARC »
- en espèces sous enveloppe cachetée au nom de l'enfant.

Fait à, le

Signature des parents ou responsables légaux :